Transmis en Préfecture et mis en ligne le 3/12/2025

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251202-DEC_BC_2025_73-DE

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 DECEMBRE 2025

Séance du 2 décembre de l'an 2025, les membres du Bureau Communautaire légalement convoqués le 26 novembre 2025, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, président de Leff Armor communauté.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs.	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier		X			
BRIGANT Patrick	X				
COMPAIN Xavier		X			
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine	X				
GUÉGAN Jean-Luc			X		
GUILLAUME André	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVIOU Alain		X			
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean	X				
LE BIHAN Gilbert	X				
LE FAUCHEUR Laurent	X				
LE GONIDEC Thierry	X				
LE GOUX Jean-Pierre	X				
LE GOUX Philippe	X				
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe	X				
LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric			X		
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
LIENNEL Yves	X				
MANAC'H Denis	X				
MEURO Jérémy	X				
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique	X				
SAPIN Alain	X				
SEHAN Alain	X				
THOMAS Philippe	X				

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251202-DEC_BC_2025_73-DE

En exercice : 32 **Présents** : 27 **Votants** : 27 **dont pouvoirs :** 0

Le quorum étant atteint, le Bureau communautaire peut délibérer.

Etaient également présents les membres suivants (sans voix délibérative) : M. MARTIN Patrick. M. OLLIVIER-HENRY Alain.

DEC_BC_2025_73 : Affaires financières : créances minimes et recettes exceptionnelles budget eau

Monsieur le vice-président expose qu'il convient d'annuler 57 créances minimes du budget régie de l'eau (18001) de l'exercice 2024 à hauteur de 52,53 € :

N° contrat	Reste dû
12733100	0,20 €
14697013	0,60 €
04488901	3,00 €
14705621	1,00 €
14711551	0,24 €
14704874	0,80 €
14712283	0,01 €
14712283	0,01 €
14712788	0,74 €
14695491	0,03 €
14712838	0,02 €
14704519	0,03 €
14707604	1,00 €
04808901	0,10 €
14713121	0,01 €
14713416	0,09 €
14712599	1,00 €
04716700	1,02 €
04716514	0,93 €
14709875	0,10 €
14585201	0,01 €
14694538	0,96 €
14696768	0,09 €
14698911	0,30 €
04549000	0,98 €
14711168	13,52 €
12982601	0,52 €
14713247	0,09 €
12962600	11,72 €
04624207	0,86 €
04575900	0,01 €
14695174	2,57 €
14710444	0,23 €
14713444	0,10 €
14704121	0,63 €
14713372	0,92 €
14705804	0,29 €
14710347	0,30 €
14697558	0,06 €
14710985	1,00 €
12931401	0,46 €
14710564	0,90 €
14699311	0,10 €
14710100	0,08 €
14706230	0,15 €
13060400	0,01 €
14711124	0,03 €
14713638	0,61 €
14694080	0,02 €
14705988	0,09 €
14706653	0,72 €
14697985	0,10 €
14699816	0,01 €
14702388	0,03 €
14655701	0,03 €
14714062	0,10 €
14710029	3,00 €
	52,53 €

Par ailleurs, il convient d'inscrire en recette exceptionnelle les avoirs 2021 non réclamés :

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251202-DEC_BC_2025_73-DE

N° contrat	Reste dû	Avoir
14705153	-22,92	Avoir
14536300	-97,28	Avoir
14704686	-54,33	Avoir
04705602	-3,65	Avoir
14705235	-32,96	Avoir
14705620	-11,12	Avoir
14698187	-5,64	Avoir
12670100	-30,72	Avoir
14695989	-26,93	Avoir
14706888	-31,85	Avoir
14705640	-40,31	Avoir
14692976	-41,04	Avoir
14704355	-36,97	Avoir
04757502	-118,40	Avoir
14693772	-58,97	Avoir
14703439	-102,16	Avoir
14705526	-142,59	Avoir
12821900	-151,29	Avoir
04672000	-38,15	Avoir
14698622	-13,14	Avoir
14702227	-29,06	Avoir
14699519	-16,33	Avoir
	-1 105,81 €	

Vu la délibération 2020-244 du 3 novembre 2020 relative aux délégations de pouvoir du Conseil communautaire au Bureau,

Entendu l'exposé de monsieur le vice-président,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE D'ANNULER des créances minimes de l'exercice 2024 du budget de l'eau à hauteur de 52.53 € conformément au récapitulatif ci-dessus,

DECIDE D'INSCRIRE en recette exceptionnelle les avoirs du budget de l'eau listés ci-dessus pour un montant de 1 105.81 €.

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

Le secrétaire de séance
Joël Heuzé